

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉGEL DES LOYERS CROUS : UNE DÉCISION CONTROVERSÉE ACCENTUANT LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

En juin 2023, malgré l'opposition des élus étudiants, un vote a été effectué pour augmenter les charges locatives de 4,5€ sur les loyers normands, juste avant le gel de septembre. Aujourd'hui, le Conseil d'Administration du CROUS a voté pour le dégel des loyers CROUS ainsi qu'une augmentation pouvant aller jusqu'à 3,5%, en dépit de l'opposition des élu.e.s étudiant.e.s de la liste Bouge Ton Crous.

Le loyer est une priorité pour les étudiant.e.s. Celle-ci représente 50% des dépenses d'un.e étudiant.e.s par mois. Cette décision aggrave la situation précaire des étudiant.e.s, déjà impacté.e.s par une augmentation insuffisante des bourses (37€) qui ne compense toujours pas l'inflation des prix, et encore moins suite à ce vote.

Cette situation compromet la mission principale du CROUS d'aider les étudiant.e.s dans leur vie quotidienne. Les associations étudiantes devront une fois de plus venir en aide à cette population déjà vulnérable, en mettant en place des initiatives telles que des épiceries sociales et solidaires ou des lignes de défense des droits.

Nous exhortons donc les différents sites de logements du CROUS à ne pas augmenter les loyers, et appelons le CROUS de Normandie à reconsidérer sa position pour le bien-être des étudiant.e.s.



CONTACT

AXEL DUTHIL-VATINE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES ÉTUDIANTS ROUENNAIS

PRESIDENCE@FEDER-ROUEN.ORG
06 89 02 55 78

ENZO LEVASSEUR
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION
DES ÉTUDIANTS ROUENNAIS

DELEGUE.GENERAL@FEDER-ROUEN.ORG
06 58 66 25 49

CHRISTIAN ZGHEIB
VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT DU
CROUS NORMANDIE

CHRISTIAN.ZGHEIB@CROUS-NORMANDIE.FR
06 58 30 19 96